

Compte-rendu de la séance du 2 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 2 février à 18h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation et la présidence de Monsieur BERRARD Philippe, Maire.

Etaient présent-e-s : Mesdames Claire CHASTAN, Frédérique LECOINTE, Samira BERMOND, Pauline RICHON et Patricia VIOLET, Messieurs Philippe PATRY, Pascal KEINBORG et David BERNARD.

Etait absent : Monsieur Timothée GAILLARD.

Secrétaire de Séance : Madame Claire CHASTAN

Ajout de points à l'ordre du jour

Suite à la demande des services du Conseil Départemental de la Drôme, le projet global Mairie-Salle des Fêtes-Aire Naturelle ayant fait l'objet d'une demande de subvention en janvier, doit être scindé en 2 projets distincts, l'un concernant les bâtiments et l'autre les espaces publics.

Monsieur le Maire propose donc que soient ajoutés à l'ordre du jour les points suivants :

- Travaux d'aménagement de l'Aire Naturelle : demande de subvention au Département de la Drôme
- Mise en accessibilité de la Mairie et de la Salle des Fêtes : demande de subvention au Département de la Drôme

Sa proposition est acceptée à l'unanimité

Approbation du PV de la séance précédente

Le compte-rendu de la séance du 5 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité

Mise en conformité de l'accessibilité du bâtiment Mairie-Salle des Fêtes : demande de subvention au Département de la Drôme

Monsieur le Maire rappelle le projet de mise en conformité de l'accessibilité de la Mairie et de la Salle des Fêtes.

Ce projet avait fait l'objet d'une demande de subvention au Département dans un dossier englobant aussi le réaménagement de l'Aire Naturelle, mais les services instructeurs du Département souhaitent que le dépôt se fasse en deux parties distinctes.

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises FM BAT, WEBER TP, Ferronnerie MARTIN et MANUTAN, pour un montant estimatif des travaux de 13 827 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ACCEPTE le projet de travaux ainsi décrit et son chiffrage prévisionnel de 13 827 € HT

DEMANDE au Département de la Drôme un financement de 60%, soit 8 296 €

DIT que cette délibération annule et remplace la délibération n°2026-02 du (5 janvier 2026-02-04

AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision

Travaux d'aménagement de l'Aire Naturelle : demande de subvention au Département de la Drôme

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux de réaménagement de l'Aire Naturelle consistant à :

- Désimperméabiliser et redessiner le devant de la Salle des Fêtes et les zones de stationnement
- Réaménager l'aire de jeux et y installer de nouveaux éléments
- Changer les barrières bois entourant la zone enherbée

Ce projet avait fait l'objet d'une demande de subvention au Département dans un dossier englobant aussi l'accessibilité de la Mairie et de la Salle des Fêtes, mais les services instructeurs du Département souhaitent que le dépôt se fasse en deux parties distinctes.

Il présente les devis des entreprises PLAYTIL, WEBER TP et Drôme BETON pour un total de 67 803 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ACCEPTE le projet de travaux ainsi décrit et son chiffrage prévisionnel de 67 803 € HT

DEMANDE au Département de la Drôme un financement de 56.12%, soit 38 048 €

DIT que cette délibération annule et remplace la délibération n°2026-02 du (5 janvier 2026-02-04
AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision

Informations et questions diverses

Travaux de la traverse du Pavillon

Le dossier doit passer en CETOR le 16 février et les travaux débuteront immédiatement ensuite. Pendant la durée du chantier, la circulation sera régulée par des feux tricolores, il n'y aura pas de déviation.

Projet d'agrandissement de la cantine

Une Déclaration Préalable avait été déposée à la DDT pour savoir si une extension de la cantine sur le toit du local de sport de l'école serait possible (incertitude par rapport à la zone rouge du PPRI).

La DDT a donné son accord, le projet pourra être soumis aux prochains élus.

Fabrication des repas pour l'école de Roche St Secret

Premier jour aujourd'hui, tout s'est déroulé normalement et les retours sont bons.

Chauffage communal

La chaudière en panne depuis plusieurs mois est enfin réparée. Plusieurs factures d'interventions infructueuses et de pièces remplacées inutilement sont mises en attente et doivent être négociées.

Les relevés des compteurs de calories faits par Philippe PATRY pour la régularisation annuelle des charges des locataires révèlent un problème de sous-comptage flagrant. Il faudra prévenir les locataires.

Chemins ruraux

Entretien à l'épaveuse d'une portion du chemin du Col d'Ancise par Olivier Maillet

Bornage entre deux propriétés riveraines du Chemin de Marot.

Ces deux interventions sont l'occasion de rappeler que les chemins ruraux appartiennent à la commune.

Séance levée à 20h30